

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Convocation : 24/09/2021
Affichage compte rendu : 01/10/2021
Conseillers en exercice : 33 PRÉSIDENT : Monsieur BOUDJELLABA
Présents : 25 SECRÉTAIRE : Monsieur MERMOURI

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Laurence FRETY ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Madame Nabiha LAOUADI ; Madame Françoise BATUT ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Vitorio ALIPIO ; Monsieur Benjamin ALLIGANT ; Monsieur Grégory D'ANGELO ; Madame Audrey CLAUSTRE-PENNETIER ; Madame Solange FORNENGO ; Madame Delphine PAILLOT ; Madame Christiane CHARNAY ; Monsieur Fabrice NOTO ; Monsieur Antoine MELLIES ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Laurent DECOURSELLE ; Monsieur Alexandre COUCHOT ; Monsieur Damien ROCHE ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Madame Edwige MOIOLI

ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Loïc MEZIK a donné procuration à Monsieur Grégory D'ANGELO
Madame Chrystelle CATON a donné procuration à Monsieur Azdine MERMOURI
Madame Vanessa KESSAR a donné procuration à Madame Dalila ALLALI
Monsieur Tarik KHEDDACHE a donné procuration à Monsieur Grégory D'ANGELO
Madame Cécile BRACCO a donné procuration à Madame Christiane CHARNAY
Madame Valérie BECCARIA a donné procuration à Monsieur Laurent DECOURSELLE
Madame Séverine DELAGOUTTIERE a donné procuration à Madame Dalila ALLALI

ABSENT

Monsieur Sébastien BERENGUEL

Monsieur le Maire demande à l'administration de procéder à l'appel.

Présents : 25 - Procurations : 7

Monsieur le Maire propose Monsieur Mermouri comme secrétaire de séance. Le conseil municipal le nomme à l'unanimité.

N° 1

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE 2021 - ABATTEMENT EXCEPTIONNEL AU TITRE DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19
--

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC 28 VOIX POUR,**

**4 NE PRENNENT PAS PART AU
VOTE**

Monsieur MELLIES ; Monsieur RIVA ; Monsieur
ROCHE ; Madame MOIOLI

DÉCIDE

- D'APPROUVER l'institution d'un abattement exceptionnel de 50 % sur le montant de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure due par chaque redevable au titre de la TLPE 2021.

Levée de la séance à 18h50.